Données prises en compte :

Marié(e) + 2 enfants

50 ans

Début de carrière : 27 ans Âge départ à la retraite : 62 ans

Evolution de son BNC :

. Durant les 4 1 ères années (entre 27 et 30 ans inclus) 40 000 € . Entre 31 ans (inclus) et 35 ans (inclus) 80 000 € . Entre 36 ans (inclus) et 59 ans (inclus) 200 000 € . Entre 60 ans (inclus) et 62 ans 120 000 €

Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées si arrêt d'activité à 62 ans

A l'attention de : cas n°2	Pension brute à 62 ans	Réversion brute au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	605 €	327 €	à 55 ans sous conditions
Régime complémentaire CARCDSF	1 792€	1 075€	de ressources à 65 ans
Régime supplémentaire PCV	582 €	349 €	à 65 ans
TOTAL	2 979€	1 751€	
Taux de remplacement	29,79%	-	

Evolution de la pension brute en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
2 979€	3 291€	3 615€	3 953€	4 298€	4 647€
Evolution / n-1	10,47%	9,85%	9,35%	8,73%	8,12%

Application d'un taux de 7,10% sur les pensions brutes versées Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement